

NORMES DE, DANS ET PAR LA MONDIALISATION

REGARDS CROISES : SCIENCES DU DROIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Objet traité simultanément par différents champs des sciences de l'Homme, la mondialisation crée depuis deux décennies un espace de débats théoriques et de controverses sociales ou tensions idéologiques morcelé par les variantes conceptuelles que les chapelles intellectuelles ou disciplines imposent à une terminologie pourtant commune. Plus qu'une simple réalité d'ailleurs multiforme, la mondialisation est ainsi une référence butoir pour les sciences de l'Homme, pour lesquelles elle peut servir d'opérateur théorique pertinent ou de repoussoir à la pensée, et même si elle échappe à une définition qui fasse consensus, la catégorie lexicale se voyant attribuer des sens et des usages différenciés, qui font des *Globalization Studies*, actuellement en plein développement sur le Vieux Continent, un domaine effervescent. Que les sciences de l'Homme discutent de ces variations de sens et de leurs raisons, c'est un fait acquis depuis plus d'une vingtaine d'années maintenant. Des variations de sens qui sont conçues comme relevant d'une hétéroglossie propre au langage mondialiste, et, souvent, qui en signalent le faciès fragmenté, à l'image d'un monde hybride tel qu'il est souvent décrit. Plus intéressante qu'une vaine quête de définition uniforme de la mondialisation et que le simple constat d'une dispersion des approches, est l'alternative opposée, consistant à repérer le travail de normes (sociales, juridiques, culturelles, idéologiques, économiques...) derrière les processus de mondialisation.

Largement explorée dans les *Globalization Studies* sous l'angle de la dichotomie « fragmentation » - « uniformisation », la question des normes dans l'approche mondialiste (la perspective) et dans le contexte de la mondialisation (les horizons de faits qui lui donne sens) demande à être reposée dans le cadre d'une comparaison des idiomes de la mondialisation, sous l'angle d'un décentrement d'approches longtemps suspectées d'impérialisme idéologique. L'expression de versions nationales et régionales de la « mondialisation », le soin porté à des inflexions de sens en fonction de localisations culturelles et sociales, la pleine reconnaissance des logiques d'acteurs et des stratégies qu'ils mettent en œuvre sont autant de paramètres qui obligent à concevoir l'élaboration de règles et de normes à des échelles transnationales et mondiales.

On considéra ainsi la mondialisation à travers les instances où s'installent les processus migratoires ou culturels transnationaux, les systèmes de

connectivité économique ou politique mondiale, mais aussi les instances académiques qui en analysent les logiques, comme des espaces où s'élabore, par la négociation, du normatif. Ce séminaire joint entre les Ecoles Doctorales de sciences sociales et de Droit du PRES de Lyon a vocation à approfondir un dialogue entre des familles disciplinaires qui n'ont pas, sous nos latitudes, toujours su trouver les conditions et les thèmes facilitant ces interfaces de communication scientifique. C'est précisément ce que propose ce séminaire en proposant aux enseignants, chercheurs et doctorants issus des horizons les plus divers, une série d'échanges sur l'approche de la mondialisation par la norme, vue du droit, de la sociologie, des relations internationales, mais aussi de l'anthropologie et de l'histoire.

Mercredi 13 novembre 2013, de 14h à 18h

GILLES LHUILIER

Professeur de Droit privé, Université européenne de Bretagne

Les espaces normatifs, nouvelle théorie de la mondialisation entre droit et Sciences de l'Homme et de la Société ?

JEAN-SYLVESTRE BERGE

Professeur de Droit International, Université Lyon 3

Droit, mondialisation et contextualisation

GWENAËLE CALVES

Professeure de Droit public, Universités Cergy-Pontoise et Paris 7

Mondialisation et superposition des espaces normatifs : jalons pour une recherche interdisciplinaire

THOMAS BRISSON

Maître de conférences en sociologie, Université Paris 8

Acteurs et échelles politiques des espaces normatifs: une approche programmatique par la sociologie

LIONEL OBADIA

Professeur en anthropologie, Université Lyon 2

***Vulgates, standards, règles, cadres... du local au global
: normes et espaces de la mondialisation selon
l'anthropologie***

Ce séminaire est ouvert à tous les doctorants et étudiants intéressés. La salle sera précisée ultérieurement

Contact : lionel.obadia@univ-lyon2.fr